



CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RALLYES TERRE 2025

TERRE DES CAUSSES

04 - 05 et 06 Avril 2025

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Dans le cadre du championnat de France des Rallyes Terre 2025, l'organisation du Rallye Terre des CausSES tient à préciser que : **« seuls les médias possédant le badge FFSA 2025 donc une licence avec assurance) ou la carte de presse nationale et représentant un média spécifiquement accrédité pour couvrir l'évènement peuvent bénéficier de la couverture assurance prise, pour l'ensemble de l'épreuve, par l'organisateur. »**

L'Organisation du Rallye Terre des CausSES vous demande de lire très attentivement ce document qui est à remplir dans son intégralité, signé et daté. Il vous est également précisé que les consignes de sécurité **imposent des zones spécifiques réservées aux photographes et aux cameramen. En dehors de ces zones, il est strictement interdit de filmer ou de photographier dans des endroits balisés et signalés comme interdits (même aux professionnels qui sont accrédités). Les contrevenants seront immédiatement exclus des spéciales et se verront retirer les chasubles.**

Je soussigné :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Ville :
Code postal
Média représenté
Tél portable

Décharge de toutes responsabilités les organisateurs du Terre des CausSES, épreuve du championnat de France des Rallyes Terre, en cas d'accident dont je pourrais être victime ou occasionné par moi-même.

Fait à _____ le _____

Signature de l'intéressé

IMPORTANT

L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner les raisons. Toute demande incomplète sera refusée.